AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP - . -5-75037641

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE"
(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, INDRE-ET-LOIRE, EURE-ET-LOIR)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
93, rue de Curambourg - 45400 FLEURY-LES-AUBRAIS
Téléphone : 86-36-24

ABONNEMENT ANNUEL : 50 F
M. le Sous-Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux
93, RUE DE CURAMBOURG
45400 FLEURY-LES-AUBRAIS
C. C. P. : La Source 4604-25

BULLETIN TECHNIQUE N° 53 MAI 1975

TRAITEMENTS FONGICIDES SUR CEREALES

Dans un précédent Bulletin, l'opportunité de traiter les orges de printemps contre les attaques d'oïdium précoce a été envisagée. Aujourd'hui, sont publiés les éléments relatifs aux traitements plus polyvalents sur céréales. En effet, aucune décision de traitement, concernant les maladies du pied en particulier, ne pouvait être prise, jusqu'à présent, sur les seuls éléments de pronostic ou de constat des maladies dont l'agriculteur pouvait disposer.

Dans cette présentation sont distingués deux groupes de maladies qui relèvent de produits et de stades de traitement différents :

* maladies du pied (piétin-verse et fusariose),
* maladies du feuillage et des épis (oïdium, rouilles, septoriose, fusariose).

Toutefois, les céréales sont attaquées par un complexe de ces maladies et c'est contre ce complexe que l'agriculteur devra, en définitive, raisonner son intervention.

L'abonné trouvera, en fin de texte, le tableau des produits utilisables pour la campagne 1975.

A - Lutte contre les maladies du pied des céréales : piétin verse et fusariose

Cette lutte n'est à envisager que s'il existe simultanément pour ces maladies :

* des symptômes précoces,
* un risque important de développement.

En effet, plus les symptômes apparaissent tôt, plus la vigueur de la céréale risque d'en être affectée.

Les dommages consécutifs à des attaques précoces et graves de maladies du pied seront plus ou moins importants selon les conditions de végétation ultérieures.

Les essais du Service de la Protection des Végétaux ont montré que différents facteurs peuvent aggraver le risque de développement de ces maladies :

* résidus de récolte abondants,
* variétés sensibles (Etoile de Choisy, Capitole, Champlein, Hardi, Top, Heima, Joss...)
* semis précoce
* fumure azotée excessive
* conditions climatiques favorables.

En conséquence, si le risque de développement des maladies est jugé suffisamment grave, un traitement peut être alors recommandé. Celui-ci sera appliqué au stade 6-7 de la céréale (entre premier et deuxième noeud visible) ou, au plus tard, à l'apparition de la dernière feuille.

Un seuil de 25 % des tiges profondément touchées pourrait constituer un seuil d'intervention qu'il est encore nécessaire de vérifier.

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : L. BOUYX

B - Lutte contre les maladies du feuillage et des épis : oïdium, rouilles, septoriose, fusariose

La présence du complexe de ces maladies sur la plante exige une polyvalence d'efficacité des fongicides employés.

D'autre part, ces affections étant étroitement liées aux conditions climatiques, tant dans l'expression des symptômes que dans la gravité des dommages, la corrélation entre efficacité et gain de rendement, pour les produits utilisés, est souvent peu évidente.

Ces maladies se sont peu développées dans nos essais en 1973 et 1974. Dans ces conditions, il est bien difficile d'avancer les critères permettant une utilisation très précise de chaque produit.

Les dégâts dûs à ces maladies semblent s'extérioriser davantage en présence de maladies du pied.

De même que pour les maladies du pied, différents facteurs d'aggravation des maladies des feuilles et des épis peuvent être recherchés parmi :

* les précédents culturaux,
* les variétés sensibles,
* la fumure,
* les techniques culturales.

C - Préconisations pour la campagne 1975

En conclusion, il est possible de distinguer deux groupes de maladies qui sont justiciables de traitements différents.

Les maladies du pied peuvent faire l'objet d'un traitement relativement précoce, appliqué au stade "premier à deuxième noeud visible".

Ce traitement ne doit être réalisé qu'en présence constatée de maladies et en cas de risque important d'aggravation. Si ces deux conditions ne sont pas réunies, il est inutile d'intervenir.

Dans le cas contraire, la spécialité utilisée doit alors contenir au moins une matière active endothérapique (BENOMYL, CARBENDAZIM, METHYLTHIOPHANATE).

Les maladies du feuillage et des épis peuvent faire l'objet d'un traitement appliqué à un stade plus tardif, à partir du début de l'épiaison. En présence de maladies, deux cas peuvent se présenter :

* l'infestation est à forte prédominance d'Oïdium et de Rouilles. Le traitement **doit alors** être réalisé avec une spécialité contenant au moins une matière active à action de contact.
* l'infestation est à forte prédominance en Septoriose et Fusariose. Le traitement doit alors être réalisé avec une spécialité à large spectre d'efficacité.

Il appartient donc à chaque agriculteur de reconnaître, dans une situation déterminée, si un risque grave de dommages justifie une intervention. A ce jour, dans les essais du Service de la Protection des Végétaux, l'intérêt économique de tels traitements n'est apparu que dans 30 % des cas.

Les Ingénieurs chargés des Avertissements agricoles

G. RIBAULT
B. LELIEVRE.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription phytosanitaire "Centre"

G. BENAS.

... ...

PRODUITS UTILISABLES CONTRE LE COMPLEXE DES MALADIES DES CEREALES EN 1975

Type de céréale	Maladies à combattre	Stade d'intervention	Matières actives		Spécialités et doses de produit commercial par hectare
ORGE DE PRINTEMPS	OIDIUM et ROUILLES	DEBUT A FIN GONFLEMENT	Absence de rouilles	DITALIMFOS ETHYRIMOL SOUFRE MICRONISE TRIDEMORPHE TRIFORINE ETHYRIMOL + CAPTAFOL	Laptran 20 EC (2,5 l) Milgo E (1 l) Microthiol spécial (10 kg) Calixine (0,75 l) Saprol (1,5 l) Milcap (4 l)
			Présence de rouilles	DINOCAP + MANCOZEBE DITALIMFOS + MANEBE SOUFRE + MANCOZEBE SOUFRE + MANEBE TRIDEMORPHE+MANEBE SOUFRE + THIRAME	Mancokar (4 l) Nolon (3,5 kg) RHF 73 - 2 (13 kg) Silodor (14 kg)-Daryl M (12,5 kg)-Trial(17kg) Calixine M (5 kg) Daryl 96 (12,5 kg)
BLE TENDRE D'HIVER BLE DUR D'HIVER ESCOURGEON	PIETIN-VERSE ET FUSARIOSE DU PIED	PREMIER A DEUXIEME NOEUD VISIBLE (AU PLUS TARD A L'APPARITION DE LA DERNIERE FEUILLE		CARBENDAZIM BENOMYL + MANEBE BENOMYL + MANCOZEBE CARBENDAZIM + CAPTAFOL CARBENDAZIM + MANCOZEBE CARBENDAZIM + MANEBE METHYLTHIOPHANATE+MANEBE	Bavistine (0,6 kg) Cerebel (3,5 kg) - Grex (3 kg) Epidor (3 kg) Ceretal (1,5 kg) Epidor P (3 kg) Bavistine M (5 kg) - Grex TX (2,5 kg) - Cerebel N (2,7 kg) Peltar (4 kg)
BLE TENDRE D'HIVER BLE DUR D'HIVER BLE TENDRE DE PRINTEMPS BLE DUR DE PRINTEMPS	COMPLEXE PARASITAIRE SUR FEUILLAGE A DOMINANTE OIDIUM ET ROUILLES	DEBUT EPIAISON		TRIDEMORPHE DINOCAP + MANEBE DITALIMFOS + MANEBE ETHYRIMOL + CAPTAFOL SOUFRE + MANCOZEBE SOUFRE + MANEBE SOUFRE + THIRAME TRIDEMORPHE + MANEBE	Calixine (0,75 l) Mancokar (4 l) Nolon (3,5 l) Milcap (4 l) RHF 73 - 2 (13 kg) Daryl M (12,5 kg) - Silodor (14 kg) - Trial (17 kg) Daryl 96 (12,5 kg) Calixine M (5 kg)
BLE TENDRE D'HIVER BLE DUR D'HIVER BLE TENDRE DE PRINTEMPS BLE DUR DE PRINTEMPS ESCOURGEON	COMPLEXE PARASITAIRE SUR FEUILLAGE ET EPIS A DOMINANTE SEPTORIOSES ET FUSARIOSES	DEBUT FLORAISON		BENOMYL + MANEBE BENOMYL + MANCOZEBE CARBENDAZIM + MANEBE METHYLTHIOPHANATE+MANEBE	Cerebel (3,5 kg) - Grex Epidor (3 kg) Bavistine M (5 kg) Peltar (4 kg)

P 369